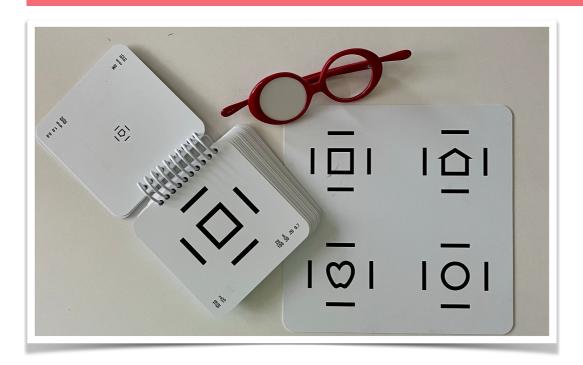
Actualités



Quelques nouveautés en ce début d'année



Adaptation des tests de vue ...

A partir de septembre 2023, de nouveaux tests de vue sont utilisés dans le cadre du dépistage en milieu scolaire. L'objectif de cette adaptation est l'uniformisation des tests utilisés par les différents services de Promotion de la Santé à l'Ecole ainsi qu'une plus grande sensibilité du dépistage de l'amblyopie. Ce qui change fortement, c'est la manière dont les résultats des tests sont exprimés et vous seront communiqués ainsi que les valeurs considérées comme normales ou non pour l'âge : Ne soyez donc pas inquiets de voir des chiffres « inférieurs » sur le courrier que vous recevrez après le bilan de santé de votre enfant ou sur votre courrier. En cas de résultat insuffisant pour l'âge, l'avis de consulter le spécialiste ophtalmologue vous sera transmis.



Destiné aux enfants de 1ère et 2ième maternelles



Destiné à tous les élèves et étudiants dès la troisième maternelle



Effectué au moins une fois dès la 6ième primaire

Test d'urine

L'analyse d'urine à l'aide de tigettes réactives ne fait plus partie des examens de dépistage effectués dans le cadre scolaire

Vaccination

Les vaccins recommandés dans le calendrier vaccinal restent inchangés à l'exception du

vaccin contre la méningite C qui est remplacé par le vaccin contre les

vaccin contre les méningites ACWY.

Les autres vaccins disponibles gratuitement en milieu scolaire restent identiques en terme de protection même si le nom change suite à d'autres marchés publics.

